



# ÉLECTIONS DE VOS REPRÉSENTANTS AU COS

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



Les élus CFDT  
sont vos représentants

Ils s'engagent à :

- FAVORISER LA **CONCERTATION**
- AGIR POUR LA **PREVENTION**
- AMELIORER VOTRE **QUOTIDIEN**

# LE 5 AVRIL, JE VOTE CFDT !

[CFDT.FR](http://CFDT.FR)

## LE COMITÉ DES OEUVRES SOCIALES C'EST QUOI ?

Le COS est une association loi 1901, il existe depuis 1955. Ce n'est pas un Comité d'Entreprise, les CE n'existent pas dans la fonction publique. De ce fait, le COS est organisé en association. Le Conseil d'administration est composé de représentants du personnel élu sur liste syndicale. Des élus occupent les rôles : de président-e, de vice président-e, de trésorier-ière, trésorier-ière adjoint-e et autres membres.

Une équipe d'agents administratifs travaille au COS, vous accueille et met en œuvre les décisions des élus votées en CA.

La CFDT est dans l'**AIDES** aux agents par ses valeurs : Autonomie, Indépendance, Démocratie, Émancipation et Solidarité.

## LE MANDAT 2014-2018

La CFDT, 2<sup>e</sup> organisation syndicale au COS est Trésorière sur ce mandat. La gestion financière d'une telle association n'est pas simple. Cependant, nous avons su faire des choix ! Défendre et voter un budget responsable et assurer une gestion saine.

Au cours de ce mandat, la convention a été remise en cause régulièrement par nos financeurs (Ville de Nantes, Nantes Métropole, CCAS, ESBANM, SMANO). Par nos débats, nous avons réussi à maintenir le taux de subvention à 1 % de la masse salariale. Cette somme est indispensable pour maintenir les prestations à la hauteur de vos attentes.

Nos propositions CFDT ont été mises en œuvre par un réel travail et une implication des élus COS de la CFDT. Chaque organisation syndicale a des projets et des souhaits. Après des débats parfois animés, les élus du Conseil d'administration ont su trouver des terrains d'entente et obtenir une majorité ! CFDT. Chaque organisation syndicale a des projets et des souhaits. Après des débats parfois animés, les élus du Conseil d'administration ont su trouver des terrains d'entente et obtenir une majorité !

## FLASH-BACK

### + DE CHOIX

avec des séjours avec l'offre « bouquet », la box « Loire Atlantique », le pass découverte « Thalasso », plus de locations vacances.

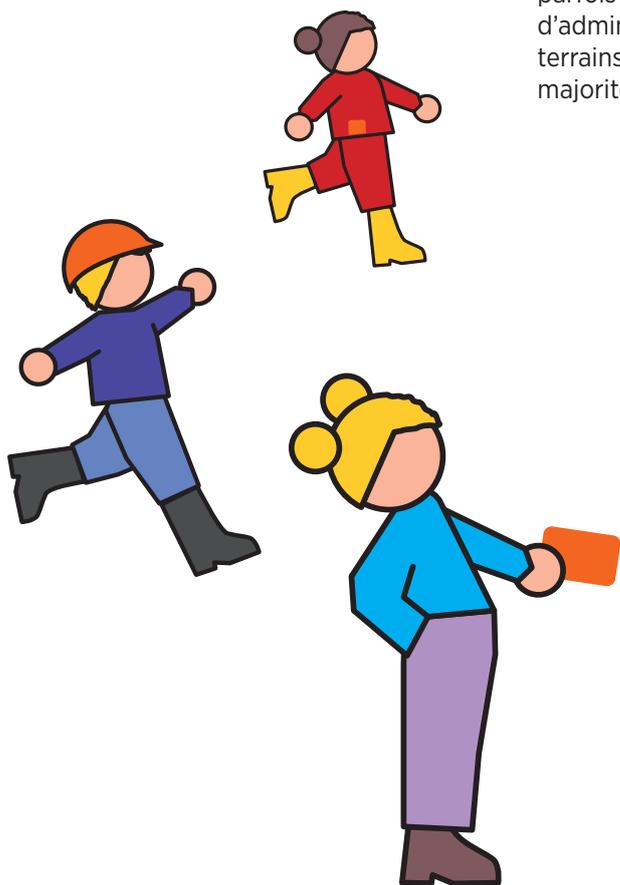
### + DE SOLIDARITÉ

avec l'augmentation du temps d'accompagnement de la conseillère en économie sociale et familiale, maintien du budget pour l'aide sociale aux agents les plus en difficultés, vote en Conseil d'Administration d'une aide alimentaire avec un mode de gestion différent par l'attribution de « chèques alimentaires ».

### + DE SIMPLICITÉ

par un accès rapide au site Internet, des informations relayées au plus tôt sur les dernières places restant à disposition, attribution des chèques vacances en une seule fois, création d'une carte COS. ( un bémol tout de même car cette carte n'est pas complètement aboutie).

La CFDT souhaitait un partenariat avec CEZAM ouvert au niveau national.



Nos élus COS ont œuvré dans chaque commission (Jeunesse, Communication, Loisirs et Culture, Solidarité, Festivités, Patrimoine et Statuts) afin de faire évoluer les prestations.



# ENJEUX ET PRIORITÉS DE LA CFDT POUR LE PROCHAIN MANDAT

## SOLIDARITÉ

- Revoir le calcul du Quotient Familial en proposant une évaluation du Revenu Disponible pour le foyer afin d'aider plus ceux qui en ont le moins !
- Augmenter le budget alloué à l'aide financière accordée par l'action sociale (secours et chèques alimentaires);
- Proposer le conseil juridique.

## LOISIRS ET CULTURE

- Revaloriser la participation COS pour les chèques cinéma;
- Augmenter l'offre de séjour « Bouquet »;
- Continuer le travail fait sur les chèques vacances. Développer une ouverture des chèques vacances vers l'Europe.

## COMMUNICATION

- Créer une page Facebook;
- Proposer la dématérialisation des prestations;
- Améliorer la carte COS.

## FESTIVITÉS

Le budget de l'arbre de Noël est conséquent : 100 000€. Cette somme est suffisante pour organiser une belle fête. Soyons raisonnables ! Pas d'augmentation pour la CFDT.

## JEUNESSE

- Renouveler l'activité des « chantiers Internationaux et Nationaux ». La CFDT a fait le choix en CA de supprimer cette activité qui ne fonctionnait pas. Notre action sur le prochain mandat sera de trouver une autre formule en lien avec l'environnement, les échanges humanitaires et la conservation du patrimoine. Afin de soutenir l'engagement solidaire de nos jeunes !
- Le COS organise en autonomie un Accueil Collectif des Mineurs sur les petites vacances. Nous ne développerons pas plus cette activité car des séjours sont proposés par des associations (Corto, UCPA, ...). Cependant nous tenons à trouver un local dédié aux jeunes pour un accueil de qualité et sécurisé;
- Créer une aide pour préparer et obtenir le BAFA/BAFD.

## STATUTS

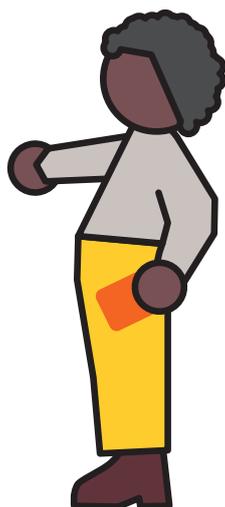
Cette commission établit les statuts et le règlement intérieur du COS. Dans cette commission, nous abordons aussi la convention avec les financeurs. Les alertes en comité de suivi avec l'élu au Personnel nous laissent penser que les débats à venir sur la future convention risquent d'être difficiles pour un maintien de la subvention à 1 % de la masse salariale.

La CFDT réaffirme la proposition d'adhésion pour les retraités à hauteur du quotient familial. Cette adhésion permettrait de continuer à leur verser des prestations en temps qu'adhérent. Sinon, ils risquent de sortir de la convention employeur / COS, aujourd'hui illégale.

## PATRIMOINE

Nous rechercherons activement un lieu d'implantation pour un nouveau mobile-home. Un vote budgétaire en ce sens a eu lieu en septembre 2017.

La CFDT s'engage à garantir une gestion financière et organisationnelle saine mais pas que ! Nous souhaitons continuer le travail mené par les élus CFDT du COS afin de contribuer à la promotion culturelle, individuelle et collective, favoriser l'équité entre tous par plus de solidarité.



# VOTER CFDT, C'EST GAGNER LA 1<sup>re</sup> PLACE!

LES CANDIDATS DE LA CFDT

# LES CANDIDATS DE LA CFDT

## Collège des actifs



Tony PIOUS

**Tony PIOUS**  
Nantes Métropole  
Pôle Maintenance  
et Ateliers

**Marina CASTELLA**  
CCAS  
Direction Parcours Vie  
Ainés

**Véronique TOUCANE-HELLMANN**  
Ville de Nantes  
Direction Petite Enfance



Alvina LE DROGO

**Alvina LE DROGO**  
CCAS  
Permanence syndicale  
CFDT

**René POUZEVARA**  
Ville de Nantes  
Direction des Sports

**Gurval QUARTIER**  
Nantes Métropole  
Permanence syndicale  
CFDT

**Joël GELIE**  
Nantes Métropole  
Pôle Nantes Loire

**Laurence LEGE**  
Ville de Nantes  
Direction Petite Enfance

**Sylvie LEMARIE**  
SMANO  
Ressources Humaines

**Anita SOBOTKA**  
CCAS  
Direction Parcours Vie  
Ainés

**Jean-Michel JUGUET**  
Ville de Nantes  
Direction Vie Associative  
et Jeunesse

**Frédéric FAVREAU**  
Ville de Nantes  
Service des Espaces Verts  
et Environnement



Joël GELIE

**Philippe TUHAUD**  
Nantes Métropole  
Direction Logistique

**Caroline PRAMPART**  
Ville de Nantes  
Direction de l'Education

**Elodie ROBERT**  
Nantes Métropole  
Département  
Déplacements

**Marie-José BAUD**  
Ville de Nantes  
Direction Santé Publique

**Anthony FADET**  
Ville de Nantes  
Direction des Sports

**Guillaume N'DRI**  
CCAS  
Direction Parcours de Vie  
des Ainés

**Patrick GARÇON**  
Nantes Métropole  
DG Information Relation  
aux Citoyens

**Valérie LEBEAUPIN**  
CCAS  
Direction Parcours de Vie  
des Ainés

**Natacha ORIAL**  
Ville de Nantes  
Permanence syndicale

**Aurore MONOT**  
CCAS  
Direction Parcours Vie  
Ainés

**Jean-Marc VALANCHON**  
ESBANM  
Logistique

**Josselin FROGER-ZHANG**  
Ville de Nantes  
Service des Espaces Verts  
et Environnement

**Jérôme CHERRE**  
Nantes Métropole  
Pôle Nantes Loire

**Claire DIAS**  
Ville de Nantes  
Bibliothèques Municipales

**Corinne LAME**  
Nantes Métropole  
Direction des Déchets



Marie-José BAUD

**Benoît CORMIER**  
Nantes Métropole  
Pôle Maintenance  
et Ateliers

**Pierrick MINGUET**  
Nantes Métropole  
Permanence syndicale



Gérard COUTAND

## Collège des retraités

**Gérard COUTAND**

**Jean-Marie FAUCILLON**

**Yannick BRIAND**

CFDT Ville de Nantes & CCAS - 16 rue du Moulin, 44000 NANTES  
02 40 41 95 45 - syndicatville-cfdt@mairie-nantes.fr

CFDT Nantes Métropole - 8 rue Emile Pehant, 44000 NANTES  
02 40 99 67 71 - syndicat.cfdt@nantesmetropole.fr

